

SAINTE ADRESSE  
La Gauche

POUR TOUS  
N° 15 – février 2008



## ELECTIONS

### A VOUS DE CHOISIR!

D'un côté "Sainte Adresse Pour Tous" qui revendique clairement son appartenance à la Gauche, l'Ecologie et la Solidarité.

De l'autre une liste de Droite représentative de la sociologie dionysienne ; une liste qui n'annonce pas la couleur bien qu'elle soit portée par un élu clairement étiqueté UMP. N'oublions pas qu'en sa qualité de sénateur UMP, Monsieur Gélard a voté:

- les franchises médicales;
- la fin de l'exonération de la redevance télé à partir de 2009 aux plus de 65 ans ne payant pas l'impôt sur le revenu;
- le transfert aux banques des fonds du livret A, au détriment du financement du logement social auxquels ces fonds étaient destinés; et l'intérêt à 3,5% alors qu'une disposition votée par l'UMP devait le porter à 4% ! ;
- la réduction des crédits d'Etat au Fonds de Solidarité Logement conçu pour venir en aide aux familles en difficultés;
- le "bouclier fiscal" qui a contribué à vider les caisses de l'Etat.

On peut même prévoir qu'avec ses amis il votera une TVA dite "sociale" qui pénalisera les plus modestes pour renflouer les caisses de l'Etat, vidées par son parti... Après les élections bien sûr, le ministre du Budget l'ayant déjà annoncé pour le deuxième semestre.

Ne soyons pas dupe, une nouvelle tête de liste ne modifiera pas la politique de la droite dionysienne!

Joseph Delonglée, conseiller Municipal sortant tête de liste "Sainte Adresse Pour Tous".

SAINTE ADRESSE  
La Gauche  
POUR TOUS

[asapt76310@orange.fr](mailto:asapt76310@orange.fr)

☎ 06 75 44 08 02



ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008  
Liste "SAINTE ADRESSE POUR TOUS"

INVITATION à NOUS RENCONTRER

#### PERMANENCES

**A L'ORANGERIE**  
SAMEDI 23 FEVRIER  
SAMEDI 1 MARS  
de 10 à 12 heures

**A SARAH BERNAHRDT**  
MERCREDI 27 FEVRIER  
MERCREDI 5 MARS  
de 16 à 19 heures

#### REUNION PUBLIQUE

**MARDI 26 FEVRIER 18 h 15 à SARAH BERNHARDT**

Joseph Delonglée, conseiller sortant ,tête de liste "Sainte Adresse Pour Tous"

[www.asapt76310.fr](http://www.asapt76310.fr)

## HABITAT

### PLACE AUX JEUNES !



EVOLUTION DES LOGEMENTS ET DE LA POPULATION						
	1975	1982	1990	1999	2006	Bilan 75/06
<b>Nombre de logements</b>	2882	3039	3364	3509	3652	+ 770
<b>Population</b>	8735	8027	8047	7879	7782	- 953

### EVOLUTION PAR TRANCHE D'AGE

Date recensement	Population totale	0 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et +
1975	8735	5183	2251	1301
1982	8027	4532	2144	1351
1990	8047	4163	2236	1648
1999	7879	3598	2402	1879
2006	7782	Chiffres 2006 non disponibles		
Bilan	99/75 = - 856	99/75 = - 1585	99/75 = + 151	99/75 + 578

**Le présent:** ces deux tableaux sont éloquentes : bien que le nombre de logements augmente (+770), la population diminue (- 953) ! Dans le même temps la population âgée s'accroît au détriment de la jeunesse...

Conséquences attendues: risque de fermeture de classes et menace sur les commerces de proximité. Est-ce une fatalité ? Non!

**L'avenir:** la solution : tout faire pour attirer chez nous de nouveaux jeunes. Et c'est possible.

Nous savons tous que le niveau du marché immobilier local exclut les jeunes ménages en particulier modestes.

Les spécialistes de l'Institut National de la Statistique nous apprennent que seul le locatif public assure à la fois une meilleure pyramide des âges et une meilleure rotation de l'habitat.

Par exemple, l'urbanisation récente du plateau de La Hève constitue un bel exemple de cohabitation avec un parc locatif public et locatif privé, unanimement apprécié.

Pour "Sainte Adresse Pour Tous", le foncier qui se libérera devra prendre en compte cet objectif: saisir toutes les occasions de favoriser l'arrivée de jeunes ménages, en proposant du logement accessible à leurs ressources aux salariés de l'Agglomération, favorisant aussi l'installation de jeunes locaux auprès de leur famille. C'est affaire de volonté, d'équilibre et de justice sociale. Il serait peut être temps de penser à l'avenir.

Alors.. en avant pour le maintien des écoles, du commerce de proximité, d'une vie locale où la jeunesse a sa place ...!



Brigitte Bohler, candidate liste "Sainte adresse Pour Tous"<sup>2</sup>

## PROJET

### LE PLATEAU DE LA HEVE



Le départ annoncé de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande est l'occasion de penser un nouvel environnement urbain, touristique et naturel dans cette partie Nord du plateau.

**Projet urbain** : une partie des surfaces libérées (environ 10 000 m<sup>2</sup>) permet de donner une réponse au besoin de locatif public et privé, seul à même de diminuer les effets de la dépopulation et d'une pyramide des âges trop déséquilibrée. Il ne faut pas envisager ici une résidence pour personnes âgées, la priorité devant être donnée au locatif sur la totalité.

**Projet touristique, culturel, associatif et tertiaire** : comme nous l'avons déjà indiqué, les bâtiments centraux de l'école doivent être conservés en raison de leur excellent état de conservation, de leur qualité architecturale et de leur histoire.

Les grandes surfaces de bâtiments de l'ENMM ont vocation à recevoir diverses activités que devront définir un cabinet spécialisé.

D'ores et déjà, le style, la situation, la proximité de la mer en font un lieu privilégié pour le centre d'Interprétation de la Lumière (le CILES) dont la CODAH envisage le financement. Quel meilleur choix que le "bateau" au sommet du bâtiment pour apprécier la lumière de l'estuaire, voire l'arrière pays ?

On pourrait y adjoindre des ateliers de peintres proposés à l'Ecole d'Art du Havre en recherche de locaux adaptés, voire à des artistes locaux ou horsains. Quel meilleur choix que la salle des machines actuelle avec son volume et les facilités d'aménagement? Pourquoi pas des actions conjuguées avec le musée Malraux ?

Qui dit activité touristique implique un établissement de restauration, couplé avec des salles de conférence ou autres offertes au public et au monde économique.

Les surfaces libérées offrent d'autres possibilités aux associations dionysiennes à l'étroit dans leurs locaux pour leurs activités, une maison des associations, et, en collaboration avec le Muséum d'histoire naturelle, une exposition des fossiles rejetés par la falaise.

Les surfaces bâties de l'école sont si importantes qu'elles pourraient être le lieu d'une activité tertiaire, ou d'une résidence pour personnes âgées qui trouverait ici un cadre bien vivant, privilégiant l'intergénérationnel.

**Environnement naturel préservé** : pour "Sainte Adresse Pour Tous" c'est une priorité. La proximité des falaises hautes doit conserver un cadre naturel aménagé de flore indigène: il ne manque pas d'espèces locales qui agrémenteraient le site sur un parcours, de la table d'orientation au phare : ormes, charmes, peupliers blancs, pommiers, noisetiers, etc.

Il faut arboriser " local " et doter le site de l'ancienne batterie d'une structure légère, kiosque d'accueil de touristes et de promeneurs.

Pourquoi aller chercher ailleurs si l'on souhaite conserver et valoriser la spécificité du site naturel, doté d'une signalétique explicative, avec vue imprenable sur l'estuaire, sa lumière et le large, rejoignant le sentier du littoral. Faire du site un quartier à la hauteur d'un futur "Sainte Adresse sur Mer"

C'est pourquoi nous demandons que le site des bâtiments centraux de l'Ecole de la Marine ait vocation à être inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques .



Jean Charles Dufait, candidat liste "Sainte Adresse Pour Tous"

## COUP DE GUEULE

### L'HONNEUR DES DIONYSIENS

Dionysien, j'aimerais que nous nous sentions un peu plus solidaires de la Communauté urbaine.

Il est pour le moins paradoxal d'entendre notre municipalité répéter que "Sainte Adresse est une commune pauvre" alors que le revenu par foyer fiscal est l'un des plus élevés du département!

Cela n'empêche pas la majorité de bénéficier de la péréquation réalisée par la CODAH: la solidarité est décidément mieux comprise par ceux qui reçoivent que par ceux qui donnent.

Le bouclier fiscal voté par Monsieur Gélard en faveur des plus nantis les conforte dans leur choix "paradis fiscal" qui, pour beaucoup, est le critère majeur de leur appartenance à la cité : en d'autres circonstances, ils choisiraient Monaco ou la Suisse.

Doit-on s'enfermer chaque jour un peu plus dans le chacun pour soi qui conduirait à une forme de ghettoïsation?

Et pourtant il faut le dire haut et fort: notre confort résidentiel est assuré par l'urbanisation "sociale" des villes voisines ... Le moment ne serait il pas venu de "renvoyer l'ascenseur" en aidant nos voisins, en accueillant les plus modestes, en contribuant volontairement au Fonds Social Logement , géré par le département ?

C'est ce financement volontaire qu'a refusé la majorité municipale actuelle, dont les 15 conseillers sortants qui se représentent.

Une dépense insupportable pour notre ville ? Voyez plutôt: 6000 € par an, 0,72 € par habitant.

Préférer enfin la solidarité au "chacun pour soi" honorerait notre ville et tous les dionysiens.



Marcel Eudes, candidat liste "Sainte Adresse Pour Tous"



## ENVIRONNEMENT

### MENACE SUR LA VILLE

En matière de production d'énergie, le charbon est le combustible qui produit le plus de gaz carbonique à l'origine de l'effet de serre, grand responsable du réchauffement climatique.

5000 scientifiques de tous pays l'affirment ":le changement climatique conduira à une augmentation de la mortalité, due aux vagues de chaleur, aux inondations, aux tempêtes , aux incendies, et aux sécheresses".

Cette menace planétaire prend aussi sa source au niveau local. Et particulièrement chez nous avec le projet d'implantation de deux nouvelles centrales thermiques privées sur la zone industrielle portuaire alors que nous y avons déjà une centrale à charbon EDF et que nous ne savons toujours pas capter ni stocker le gaz carbonique pour conjurer l'accélération du réchauffement climatique.

Une centrale à charbon...ça suffit...trois bonjour les dégâts !!!

Il faut choisir: priorité à la sauvegarde de la planète ou profit immédiat ?

A "Sainte Adresse Pour Tous" nous refusons tout projet de centrales au charbon supplémentaires



Eric Lemaistre candidat liste "Sainte Adresse Pour Tous"